

Amiante : À partir de quel moment devrais-je m'inquiéter? Asbestos: When Should I Worry?

Qu'est-ce que l'amiante?

L'amiante est un minéral qui a été utilisé pendant des décennies comme moyen d'isolation et comme revêtement ignifuge dans les habitations et autres bâtiments. On peut trouver de l'amiante enroulé autour des tuyauteries d'eau chaude anciennes et des chaudières ou on l'utilisait pour calfeutrer certaines parties des conduits de chauffage.

L'amiante a également été utilisé comme enduit au plâtre pour plafond ou comme matériau de revêtement de sol.

L'amiante est généralement de couleur blanche. Ses fibres nattées peuvent s'effriter si elles se délient ou se détériorent. Bien que l'amiante ne soit plus beaucoup commercialisé, on peut malgré tout le trouver dans un grand nombre de propriétés et de bâtiments commerciaux et il fait partie de l'infrastructure de nos villes.

Quels problèmes de santé l'amiante peut-il provoquer?

Lorsqu'un grand nombre de fibres d'amiante sont inhalées, elles peuvent provoquer l'amiantose (balafres aux poumons), le cancer du poumon et le mésothéliome (tumeurs touchant l'enveloppe de la cavité abdominale).

Au début des années 1930, les dangers de l'inhalation des fibres d'amiante devinrent évidents lorsqu'un grand nombre d'ouvriers exposés pendant de longues heures aux fibres d'amiante en suspension dans l'air tombèrent malades.

L'amiante ne pose aucun risque pour votre santé s'il reste intact et s'il ne diffuse aucune fibre dans l'air.

Qui est à risque?

Ces dernières années, l'amiante a suscité une grande inquiétude auprès du public. On a fermé des écoles et des bureaux, et beaucoup d'efforts ont été entrepris pour enlever l'amiante des bâtiments publics.

Dans la plupart des cas, l'amiante ne pose qu'une infime menace pour la santé. À vrai dire, les tests montrent que la suppression de l'amiante dans les vieux bâtiments peut en fait augmenter les risques d'exposition et libérer des quantités de fibres qui resteront en suspension dans l'air.

Mon habitation contient-elle de l'amiante?

Si votre habitation a plus de 20 ans, vous avez **probablement** une isolation à base d'amiante; ce dernier peut être enroulé autour des conduits ou de la tuyauterie de votre chaudière, de même que se trouver dans vos sols et à d'autres endroits.

Gardez en mémoire que l'amiante ne cause aucun risque pour la santé s'il est conservé en bon état. L'amiante pose un risque potentiel pour la santé seulement lorsqu'il s'écaille ou s'effrite.

Comment puis-je faire de mon habitation un lieu sécuritaire?

Faites le tour de tous les tuyaux d'eau chaude et des conduits à air de chaudière. Si l'amiante ou le matériau d'isolation se détériore, la tactique la plus simple est de le recouvrir. Achetez un gros rouleau de ruban adhésif et réenveloppez toutes les parties qui ne sont plus intactes. Une fois le travail terminé, faites très attention à bien récupérer toute poussière à l'aide d'une toile de protection qui aura été au préalable humidifiée.

N'utilisez pas un aspirateur pour ramasser la poussière d'amiante car la plupart des sacs d'aspirateur laissent passer les fibres les plus petites et les plus dangereuses pour ensuite les rejeter dans l'air.

Pour vous protéger des fibres d'amiante, vous devez porter un masque sur le visage, un bleu de travail jetable et des gants.

Gardez en mémoire que certains types d'isolant peuvent ressembler à l'amiante mais sont en fait des matériaux isolants à base de minéraux ou de fibre de verre et ne présentent par conséquent **aucun** risque pour la santé. Si vous n'êtes pas sûr, mieux vaut ne pas prendre de risques.

Vous pouvez faire analyser un échantillon du matériau pour savoir s'il s'agit d'amiante. Regardez dans les pages jaunes à la rubrique Laboratoires d'analyse ou Services de l'environnement.

Si l'amiante de votre habitation s'effiloche ou s'effrite, vous pourriez peut-être envisager de l'enlever complètement. Cherchez dans les pages jaunes à la rubrique Élimination de l'amiante les entrepreneurs professionnels spécialisés dans ce service.

Ils devraient utiliser des méthodes destinées à enlever la poussière d'amiante et à éliminer le produit correctement.

Si vous rénovez une vieille maison, vous devez vous attendre à trouver des sources d'amiante inattendues. Le ponçage mécanique des carreaux de revêtement de sol, des murs en plâtre ou des cloisons fabriqués en partie avec de l'amiante peut libérer dans l'air de dangereuses quantités de fibres inhalables. Demandez conseil à un expert avant de commencer les rénovations.

En bref :

- L'amiante présente seulement un risque pour la santé lorsqu'il s'écaille ou se détériore, car il libère des fibres dans l'air.

- Des études approfondies montrent que le niveau habituel d'amiante dans les bâtiments est très faible et ne pose par conséquent aucun risque pour la santé.
- Si vous trouvez de l'amiante écaillé ou détérioré, enveloppez-le à l'aide d'un gros ruban adhésif plutôt que d'essayer de l'enlever.
- Les habitations construites en 1980 ou plus récemment ne devraient pas contenir de l'amiante.

Pour plus de renseignements, visitez le site web du [BC Ministry of Water, Land, and Air Protection](http://www.bccr.ca) ou contactez votre représentant local de la santé environnementale.

Pour plus de renseignements sur les dossiers santé de C.-B., veuillez consulter le site Internet suivant :

**www.bchealthguide.org/healthfiles/index.stm,
ou vous rendre à votre unité de santé publique locale.**

Appelez le service Info-Santé disponible 24 heures sur 24 offert par les infirmières et les infirmiers de C.-B. pour parler à une infirmière ou un infirmier autorisés :

- Dans la région métropolitaine de Vancouver, composez le 604-215-4700
- Ailleurs en C.-B., composez le numéro sans frais 1-866-215-4700
- Pour les sourds et malentendants, composez le 1-866-889-4700
- Un pharmacien ou une pharmacienne est disponible tous les jours de 17 h à 9 h
- Un service de traduction est offert dans plus de 130 langues sur demande.

Visitez le Guide-Santé en ligne de C.-B., un monde d'information santé sur lequel vous pouvez compter, à l'adresse suivante :

www.bchealthguide.org/